



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2026-144

PUBLIÉ LE 23 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

ARS /

R53-2026-09-22-00001 - 260922 CAARUD-Rennes Renouvellement autorisation (2 pages)	Page 3
R53-2026-09-21-00003 - Arrêté portant modification de la composition nominative du comité consultatif d'allocation de ressources relatif à la section psychiatrie (2 pages)	Page 6
R53-2026-07-31-00004 - CCAS DU VAL D OUST (4 pages)	Page 9

DRAAF /

R53-2026-09-16-00002 - 20260916AP-Suspension SE-C35260584 CDOA Excessif (2 pages)	Page 14
R53-2026-09-14-00002 - tableau des décisions Contrôles Structures du mois de juillet 2026 (10 pages)	Page 17

préfecture de région /

R53-2026-09-22-00003 - AP designation CESER GMigneron (2 pages)	Page 28
R53-2026-09-22-00002 - AP vacance CESER O LeNezet (2 pages)	Page 31

ARS

R53-2026-09-22-00001

260922 CAARUD-Rennes Renouvellement
autorisation

Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine...
Département Offres de Soins, Autonomie et Prévention
Pôle prévention et promotion de la santé

ARRÊTÉ
portant renouvellement de l'autorisation du Centre d'Accueil et
d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de
drogues (CAARUD) à Rennes, géré par l'association AIDES
N°FINESS : 35 004 5399

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le code de la Justice administrative ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles :

- L. 312-1 et suivants définissant le champ des établissements et services médico-sociaux ;
- L. 312-5 relatif au schéma d'organisation sociale et médico-sociale ;
- L. 313-1 à L. 313-9 relatifs aux autorisations ;
- R. 313-1 à R. 313-10-2 relatifs aux modalités d'autorisation de création de transformation, d'extension, des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- D. 313-11 à D. 313-14 relatifs aux contrôles de conformité mentionnée à l'article L. 313-6 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients à la santé et aux territoires ;

Vu l'article 38 de la loi n°2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2005-1606 du 19 décembre 2005 relatif aux missions des CAARUD ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028 de l'ARS Bretagne arrêté le 27 octobre 2023 ;

Vu le décret en date du 24 juin 2026 portant nomination de Monsieur Frédéric VARNIER en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 décembre 2006 portant autorisation de fonctionnement du CAARUD de Rennes géré par l'association AIDES ;

Vu l'arrêté en date du 29 septembre 2011 portant renouvellement de l'autorisation du CAARUD à Rennes, géré par l'association AIDES ;

Vu les résultats des évaluations transmis par le gestionnaire au cours de la durée de l'autorisation de la structure ;

Considérant que l'ARS Bretagne n'a pas, au vu des évaluations précitées, enjoint à la structure de présenter une demande de renouvellement d'autorisation, un an avant la date du renouvellement.

ARRETE :

Article 1 :

L'autorisation du Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogue (CAARUD) gérée par l'association AIDES est renouvelée pour 15 ans à compter du 29 septembre 2026.

L'adresse de l'établissement est la suivante : 43, rue Saint Hélier 35000 Rennes

Page 1 sur 2

Article 2 :

L'établissement est répertorié au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux de la manière suivante :

Raison sociale de l'Entité Juridique (EJ°) : Association AIDES

Adresse : 43, Rue Saint Hélier 35000 Rennes

N° FINESS : 93 001 37 68

Code statut juridique : 61

Raison sociale de l'Etablissement (ET°) : CAARUD INTERM'AIDESP

Adresse : 43, rue Saint Hélier 35000 Rennes

N° FINESS : 35 004 53 99

Code catégorie : Centre d'accueil d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues CAARUD (178)

Code MFT : ARS/DG dotation globale (34)

Code clientèle : Toxicomanes (814)

Code discipline : Accueil orientation soins accompagnement difficultés spécifiques (508)

Code activité : Accueil de jour (21)

Article 3 :

L'autorisation est accordée pour 15 ans depuis la date de son renouvellement, soit le 29 septembre 2026. Son renouvellement est subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du CASF dans les conditions prévues par l'article L.313-5 du même code.

Article 4 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement ou du service, au regard des caractéristiques prises en considération pour son autorisation, devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente concernée. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de cette dernière.

Article 6 :

La présente décision peut être contestée par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, à compter de sa publication.

Article 7 :

Le Directeur de la délégation départementale d'Ille-et-Vilaine de l'ARS Bretagne et le gestionnaire de l'établissement ou du service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Bretagne.

Fait à Rennes, le 22 SEP. 2026

Le Directeur Général

Frédéric VARNIER

ARS

R53-2026-09-21-00003

Arrêté portant modification de la composition
nominative du comité consultatif d'allocation de
ressources relatif à la section psychiatrie

**Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance
Direction Adjointe financement et performance de santé et Direction Adjointe
de l'Hospitalisation**

ARRÊTÉ

**Portant modification de la composition nominative du comité consultatif d'allocation
de ressources relatif à la section psychiatrie**

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-18, L. 162-22-19, L. 162-174-15 ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la sécurité sociale pour 2020, notamment son article 36

Vu la loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021, notamment son article 51 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2021-1255 du 29 septembre 2021 relatif à la réforme du financement des activités de psychiatrie ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Monsieur Frédéric VARNIER en qualité de Directeur Générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne ;

Vu la décision du 3 août 2026 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne à Madame Charlotte HAMMEL, Directrice de la direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance,

Vu l'arrêté du 29 janvier 2025 portant modification de la composition nominative du comité consultatif d'allocation de ressources relatif à la section psychiatrie,

Considérant la mise à jour de la désignation des représentants de la FHP au comité consultatif d'allocation de ressources relatif à la section psychiatrie en date du 21 mai 2026 ;

ARRÊTE

Article 1 : Le comité consultatif d'allocation de ressources relatif à la section psychiatrie comprend 12 membres ayant voix délibérative. Sa composition nominative est la suivante :

1°/ 10 représentants des fédérations sanitaires : 6 au titre de la FHF, 2 au titre de la FEHAP, 2 au titre de la FHP

Docteur David LEVOYER, FHF	Titulaire
Madame Ophélie RENOUARD, FHF	Titulaire
Monsieur Pascal BENARD, FHF	Titulaire
Monsieur Thomas ROUX, FHF	Titulaire
Monsieur Sébastien LE CORRE, FHF	Titulaire
Madame Nathalie CONAN MATHIEU, FHF	Titulaire
Madame Sophie BENSOUSSAN, FHP	Titulaire
Monsieur Stéphane DANIEL, FHP	Titulaire
Monsieur Xavier CHEVASSU, FEHAP	Titulaire
Docteur Renan DUPREZ, FEHAP	Titulaire

Des suppléants ont également été désignés :

Monsieur Noël VANDERSTOCK, FHF	Suppléant
Monsieur Thibault JURVILLIER, FHF	Suppléant
Monsieur François CUESTA, FHF	Suppléant
Madame Isabelle LE BORGNE ROUDAUT, FHF	Suppléant
Docteur Cécile LE RAY, FHF	Suppléant
Madame Cécile LE GOFF CHAUMORCEL, FHP	Suppléant
Madame Sylvie LECOUSTRE, FEHAP	Suppléant
Madame Karine BIDAN, FEHAP	Suppléant

2°/ 2 représentants des associations d'usagers et de représentants des familles

M. Jean-Yves BLANDEL, mandatée par France Assos Santé Bretagne	Titulaire
Mme Maryannick SURGET, mandatée par France Assos Santé Bretagne	Titulaire
M. François HEISSAT, mandaté par France Assos Santé Bretagne	Suppléant

Article 2 : Nul ne peut siéger au sein du **comité consultatif d'allocation de ressources relatif à la section psychiatrie** à plus d'un titre. Les membres désignés ou nommés sont soumis à l'obligation d'établir une déclaration d'intérêts conformément à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique.

Article 3 : Le mandat des membres est fixé sur une durée de 4 ans.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens », accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne ou son représentant, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le 21 septembre 2026

Pour le Directeur Général,

La Directrice de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance,


Charlotte HAMMEL

ARS

R53-2026-07-31-00004

CCAS DU VAL D OUST

ARRETE

Portant transformation de l'Etablissement pour personnes âgées dépendantes « Résidence de l'Oust » géré par le CCAS du Val d'Oust situé à Val d'Oust en résidence autonomie et transfert de ses 24 places médicalisées à l'EHPAD Le Marego à Languidic géré par le CCAS de Languidic

et portant la capacité à 24 places de Résidence Autonomie

FINESS : 560011876

**La Directrice générale de
l'agence régionale de santé de Bretagne,**

**Le Président du Conseil départemental du
Morbihan,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles :

- L.312-1 et suivants définissant le champ des établissements et service médico-sociaux ;
- L.313-1 à L.313-9 relatifs aux autorisations ;
- R.313-1 à R.313-10-2 relatifs aux modalités d'autorisations de création de transformation, d'extension, des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- D312-0-1 à D312-10 relatifs aux prestations délivrées ;
- D312-10-01 à D312-176-4-26 relatifs aux conditions minimales d'organisation et de fonctionnement des établissements ;
- D313-7-2 relatif au délai de caducité ;
- D.313-11 à D.313-14 relatifs aux contrôles de conformité mentionnés à l'article L.313-6 ;

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale et notamment son article 135 ;

Vu le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

Vu le Projet Régional de Santé de l'ARS Bretagne arrêté le 27 octobre 2023 ;

Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Monsieur Frédéric VARNIER en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé de Bretagne à compter du 24 juin 2026 ;

Vu la délibération du 1er juillet 2021 portant élection de Monsieur David LAPPARTIENT à la Présidence du Conseil départemental du Morbihan ;

Vu la décision du 25 juin 2026 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne à Monsieur David LE GOFF ;

Vu le dernier arrêté d'autorisation en date du 27/04/2017 portant renouvellement d'autorisation de la résidence de l'Oust géré par la commune du Val d'Oust ;

Vu la délibération de la séance du CCAS du Val d'Oust du 23 juin 2026 demandant la transformation de la résidence de l'Oust en résidence autonomie ;

Considérant que le projet satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles et prévoit les démarches d'évaluation ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

Le CCAS d'Val d'Oust est autorisé à transformer la résidence du Val d'Oust en résidence autonomie, et les 24 places médicalisées sont transférées sur l'EHPAD Le Marego à Languidic.

L'autorisation prend effet à compter du 1^{er} août 2026

L'autorisation est délivrée dans le cadre du fonctionnement suivant :

- 24 places de résidence autonomie

Article 2 :

L'établissement est répertorié au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux de la manière suivante :

Raison sociale de l'Entité Juridique (EJ) : CCAS de Val d'Oust
Adresse : 1 rue nationale – 56460 VAL D'OUST
N° FINESS : 560026940
SIREN : 200059848
Code statut juridique : 08 Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

La capacité totale de l'établissement est fixée à 24 places, réparties de la façon suivante :

Etablissement principal :

Raison sociale de l'établissement (ET) : Résidence de l'Oust
Adresse : 1 rue de Josselin – 56460 VAL D'OUST
N° FINESS : 560011876
SIRET : 20005984800032
Code catégorie : 202 Résidence Autonomie
Code MFT : 08 Président du Conseil Départemental

Activité médico-sociale 1

Code discipline : 927 - Hébergement résidence autonomie personnes âgées F1BIS
Code activité : 11 Hébergement Complet Internat
Code clientèle : 701 Personnes Agées Autonomes
Capacité : 24

Article 3 :

Il est rappelé que l'autorisation est accordée pour 15 ans depuis la date de renouvellement de l'autorisation de la structure, soit le 27/04/2017. Le renouvellement, total ou partiel, de l'autorisation est notamment subordonné aux résultats des évaluations mentionnées au premier alinéa de l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions définies par le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des ESSMS et son décret modificatif n° 2022-695 du 26 avril 2022.

Article 4 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement ou du service, au regard des caractéristiques prises en considération pour son autorisation, devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente concernée. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de cette dernière.

La présente décision peut être contestée par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes (par voie dématérialisée sur Télérecours, <https://www.telerecours.fr/>, ou postale, 3 Contour de la Motte 35044 RENNES cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, à compter de sa publication.

Article 5 :

Le directeur de la délégation du Morbihan de l'ARS, le directeur général des services du Conseil Départemental du Morbihan et le gestionnaire de l'établissement ou du service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Bretagne.

Fait à Rennes, le

31 JUL. 2026

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne,

Frédéric VARNIER

Le Président du Conseil départemental

David LAPPARTIENT

ARS JHA I E

DRAAF

R53-2026-09-16-00002

20260916AP-Suspension SE-C35260584 CDOA
Excessif

**Service régional de l'économie des filières agricoles et
agroalimentaires (Srefaa)**

Pôle foncier

Dossier suivi par : Séverine Égault
DDTM d'Ille-et-Vilaine
Tél. : 02 90 02 34 00
Courriel : ddtm-sead-structure@ille-et-vilaine.gouv.fr

Monsieur Merhand
1 La Cour Bardoul
35480 Guipry Messac

Objet : Suspension de l'instruction de votre demande d'autorisation d'exploiter

Réf. : dossier n° C35260584
n° DN 30939940

LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE

- VU** le code rural et de la pêche maritime (CRPM), et notamment ses articles L. 331-1 et suivants,
- VU** l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2023 portant approbation du schéma directeur régional des exploitations agricoles (Sdrea),
- VU** l'avis de la commission départementale d'orientation de l'agriculture du 10/09/2026,

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'exploiter enregistrée le 07/06/2026 pour une surface totale de 17,0164 ha, déposée par Monsieur Merhand Ludovic, concernant la reprise des parcelles : ZL11A – ZL12 – ZL13 – ZL14BK – ZL14BJ – ZL53 – ZL52 – ZM3 – ZM2 – ZE9K – ZE9J – ZE24, situées à Guipry-Messac,

CONSIDÉRANT que l'opération envisagée conduit la surface pondérée par unité de travail annuelle (UTA) de l'exploitation à 202,40 ha, soit à un niveau supérieur au seuil de 100 ha fixé à l'article 5 du Sdrea,

CONSIDÉRANT que l'opération envisagée conduit l'indicateur de dimension économique (IDE) par unité de travail annuelle (UTA) de l'exploitation à 100 584,48 euros, soit à un niveau supérieur au seuil de 75 000 euros fixé à l'article 5 du Sdrea,

CONSIDÉRANT que cette opération constitue un agrandissement excessif au bénéfice d'une même personne, au sens du 3° du I de l'article L. 331-3-1 du code rural et de la pêche maritime,

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'autre candidat à la reprise de l'exploitation ou du bien considéré, ni de preneur en place,

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la CDOA du 10/09/2026 visant à suspendre la demande pour favoriser l'émergence de candidatures concurrentes dans un secteur qui se caractérise par une forte pression foncière agricole,

SUR la proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRÊTE

Article I

L'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter déposée par Monsieur Merhand Ludovic est suspendue pour une durée de 8 mois à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article II

Pendant la période de suspension de l'instruction, tout candidat à l'exploitation ou tout preneur en place intéressé peut déposer une demande d'autorisation d'exploiter portant sur l'exploitation ou sur le bien considéré.

Article III

Cet arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- par un recours gracieux devant le préfet de la région de Bretagne déposé à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/controle-structures-recours-gracieux> ou un recours hiérarchique devant le ministre chargé de l'agriculture.
- par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes, qui peut être déposé à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>.

Article IV

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

DRAAF

R53-2026-09-14-00002

tableau des décisions Contrôles Structures du
mois de juillet 2026

Publication par voie d'extrait des arrêtés du préfet de la région Bretagne relatifs au contrôle des structures agricoles - Juillet 2026 -						
N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22260057	10/07/2026	Autorisation	PINAULT Mathieu	PINAULT Pascal	23,52	22 PLOUASNE
C22260075	09/07/2026	Autorisation partielle	EARL LA VILLE ES MONNIER	EARL HAMONIC KERMELIN	49,84	22 EREAC 22 LE MENÉ 22 PLENEE-JUGON 22 ROUILLAC
C22260103	10/07/2026	Autorisation	SARL KERLOICK	EARL JUMIEV	3,54	22 TRAMAIN
C22260149	20/07/2026	Autorisation	GAEC FERME DES LILAS	EARL ROLLAND	40,64	22 LANFAINS
C22260157	17/07/2026	Autorisation	FERCHAL Adrien	SAS LE MOIGNE JEAN YVES	126,18	22 BON REPOS SUR BLAVET 22 PLUSSULIEN 22 SAINT-IGEAUX
C22260166	23/07/2026	Autorisation	EARL DU LANNOU		2,02	22 PLOUGRESCANT
C22260190	20/07/2026	Autorisation partielle	CHEREL Fabrice		10,15	56 FORGES DE LANOUÉE 22 LE CAMBOUT
C22260213	09/07/2026	Autorisation	LECUYER Isabelle	EARL HAMONIC KERMELIN	1,48	22 PLENEE-JUGON
C22260220	20/07/2026	Refus	GAEC DES LANDES	EARL ROLLAND	4,07	22 LANFAINS
C22260221	03/07/2026	Autorisation	SCEA LAPORTE	EARL MACE EVELYNE	5,21	22 PLOUGUENAST-LANGAST
C22260228	20/07/2026	Refus	GAEC DE SAINT GERMAIN		1,80	22 FRÉHEL
C22260230	10/07/2026	Autorisation partielle	GAEC BIOTIFOUL	MORIN Ludovic	33,72	22 ERQUY 22 LA BOUILLIE
C22260232	27/07/2026	Autorisation	EARL ELEVAGE DE KERBOUZE		18,43	22 GLOMEL
C22260296	10/07/2026	Autorisation	GAEC SAINT AUBIN	MORIN Ludovic	7,11	22 ERQUY
C22260308	17/07/2026	Refus	PASCO Anthony	LE MOIGNE Jean-Yves	123,94	22 BON REPOS SUR BLAVET 22 PLUSSULIEN 22 SAINT-IGEAUX
C22260348	20/07/2026	Autorisation	GUILLOUZY Anthony		9,21	22 LE CAMBOUT
C22260369	10/07/2026	Refus	DUFEIL Laëtitia	PINAULT Pascal	23,35	22 PLOUASNE
C22260452	10/07/2026	Déclaration recevable	COUTELLER Laurine		12,45	22 LE MOUSTOIR
C29251088	10/07/2026	Autorisation	RICHARD Pauline	HERLEDAN Bernard	5,64	29 TREGUNC
C29251203	07/07/2026	Autorisation	SCEA MINGAM	GAEC MINGAM	1,82	29 LANDIVISIAU
C29251250	07/07/2026	Autorisation	HAMON Coraline	HAMON Coraline	5,39	29 LOPERHET
C29251264	10/07/2026	Autorisation	MIOSSEC Andre	EARL GILBERT BAUT	18,98	29 DINEAULT
C29260041	06/07/2026	Autorisation	EARL LOUSSAUT	EARL DES CENSISERS	68,06	22 PLESTIN-LES-GREVES 29 PLOUEGAT-GUERAND 29 PLOUIGNEAU
C29260053	06/07/2026	Refus	GAEC VALY GLAS	EARL DE LA FONTAINE	5,12	29 PLOUENAN

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29260064	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE MESGRALL	EARL DES BRUYERES	24,99	29 GUIPAVAS
C29260076	06/07/2026	Refus	GAEC JMMP	GOURLAOUEN Paul	20,54	29 BAYE
C29260088	06/07/2026	Autorisation	SCEA AR MENEZ	EARL PARC AN AOTROU	5,44	29 PLOUGONVEN
C29260096	06/07/2026	Refus	EARL DE COAT SAVE	EARL LA VACHE DE BRIGNO	9,41	29 RIEC-SUR-BELON
C29260100	06/07/2026	Autorisation	JONCOUR Mikael	CONAN Alain	12,34	29 KERLAZ
C29260141	07/07/2026	Autorisation	PLOET MARIANNE	GAEC LINCOT	11,92	29 POULLAOUEN
C29260154	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE KERROUMP GOZ	EARL DE KEROUNAVAL	13,73	29 LANRIVOARE 29 PLOURIN
C29260155	06/07/2026	Refus	SCEA TIRILLY	GAEC LE GUILLOU SEVAER	4,49	29 PONT-DE-BUIS
C29260163	06/07/2026	Autorisation partielle	EARL DE LA COLLINE	LE POUPON Nicolas	23,66	29 PLONEIS
C29260168	06/07/2026	Autorisation partielle	EARL DE RESTANOIK	EARL ROLLAND	40,92	29 LANDELEAU
C29260171	23/07/2026	Autorisation	SCEA LES TERRES SAINT-PIERRE		5,05	29 PLUGUFFAN
C29260203	06/07/2026	Autorisation	QUILLEVERE CYRIL	EARL KERRIEN FRERES	91,61	29 CARANTEC 29 GUICLAN 29 HENVIC 29 PLOUEZOC'H 29 SAINT-THÉOGONNEC LOC-EGUINER 29 TAULE
C29260206	07/07/2026	Autorisation	SCEA PEN MEO		2,76	29 TREGOUREZ
C29260208	07/07/2026	Autorisation	EARL AR GOAZEN GLAS	GAEC DE LA COLLINE VENTEE	1,07	29 PLOUIDER
C29260213	23/07/2026	Autorisation	LE GALL KEVIN	EARL DE STANG KERBAIL	1,83 + hors sol	29 SAINT-THURIEN
C29260214	23/07/2026	Autorisation	GAEC DES RAFALES	POISSON Christelle	39,95	29 PLOUENAN 29 PLOUGAR 29 PLOUGOURVEST 29 PLOUZEVEDE
C29260215	23/07/2026	Autorisation	GAEC DES RAFALES	EARL TACHEN VRAS	16,48	29 PLOUGOURVEST
C29260218	09/07/2026	Autorisation	SCEA TY HOR	GOURITEN Christine	5,20	29 QUIMPER
C29260231	06/07/2026	Autorisation partielle	GAEC DES CHAPELLES	SCEA MEUR ST MAUDEZ	56,34	29 EDERN
C29260237	09/07/2026	Autorisation	BEUZE Vianney		8,38	29 PONT-AVEN
C29260240	10/07/2026	Autorisation	SCEA FERME DE PORT NEUF	GAEC DE LINLOUET	1,66	29 SIBIRIL
C29260241	23/07/2026	Autorisation	EARL JAOUEN	EARL JAOUEN	2,01	29 LANDUNVEZ
C29260243	10/07/2026	Autorisation	LE MOIGNE JOSE		5,84	29 DAOULAS
C29260245	07/07/2026	Autorisation	EARL DU ROSPER	GAEC AR VERIDY	3,73	29 CLEDEN-POHER
C29260246	23/07/2026	Autorisation	PETTON MATHIEU	EARL PETTON	83,13 + parts sociales	29 LOCMARIA-POUZANE 29 PLOUMOGUER
C29260249	10/07/2026	Autorisation	EARL DAVID MORVAN	GAEC DE FEUNTEUN SANE	13,81	29 BOHARS
C29260250	06/07/2026	Autorisation	EARL MER	SCEA COAT	3,94	29 SAINTE-SEVE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29260251	10/07/2026	Autorisation	FAVENNEC JEAN-YVES	SAS DU QUILLIOU	59,40 + parts sociales	29 PEUMERIT 29 PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN 29 PLOVAN 29 POULDREUZIC
C29260252	10/07/2026	Autorisation	FAVENNEC GERALDINE	SAS DE KERVIEL	160,11 + parts sociales	29 PEUMERIT 29 PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN 29 PLOVAN 29 POULDREUZIC
C29260253	06/07/2026	Autorisation partielle	EARL CORNEC	LE POUPON Nicolas	12,35	29 PLONEIS
C29260262	06/07/2026	Autorisation partielle	FERRUS Denis		57,18	29 BERRIEN
C29260263	06/07/2026	Autorisation	MADIC YANN	PERON Roland	39,27	29 RIEC-SUR-BELON
C29260267	06/07/2026	Autorisation	EARL FRANCOIS ARGOUARCH	TANGUY Jean-Francois	0,53	29 SAINT-POL-DE-LEON
C29260269	06/07/2026	Autorisation partielle	GAEC DE PENN AL LEIGN	SARL ETA QUEMERE	2,30	29 CORAY
C29260271	10/07/2026	Autorisation	LE BIHAN LAURA	GAEC LE BIHAN	58,07	29 PLOUGOURVEST 29 PLOUVORN 29 PLOUZEVEDE
C29260273	06/07/2026	Autorisation	KERSUAL CLAIRE	KERSUAL Gerard	36,45	29 AUDIERNE
C29260274	07/07/2026	Autorisation	GUILLIOU Jérémy	EARL DE KERHOAL	22,27	29 SCAER
C29260276	10/07/2026	Autorisation	GAEC DE KERLASTRE	LE ROUX Andre	5,24	29 PLOUDIRY
C29260277	10/07/2026	Autorisation	NICOL GAETAN	EARL LE GALL	102,91	29 PLOUGONVEN
C29260279	07/07/2026	Autorisation	EARL OMNES	EARL KENDALC'H	6,23	29 LANNILIS
C29260282	07/07/2026	Autorisation	GAEC PICHON	LE BIHAN Olivier	11,75	29 AUDIERNE
C29260287	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE KERHENRY	EARL DE CREACH COURANT	6,15	29 SAINT-THURIEN
C29260297	06/07/2026	Autorisation	LE GOFF Marie	CHOSSEC Pierre-Yves	1,00	29 EDERN
C29260299	10/07/2026	Autorisation	FICHE SEBASTIEN	MACCREZ NOLWENN	55,05 + hors sol	29 SCAER
C29260302	10/07/2026	Autorisation	UIJTERWAAL PIETER	EARL LA PALUE	114,47	29 GUICLAN 29 SAINT-THÉGONNEC LOC-EGUINER
C29260304	10/07/2026	Autorisation	EARL DE KERMARC	EARL LE NAY	13,44	29 SCAER 29 TOURCH
C29260306	07/07/2026	Autorisation	GUIHUR GWENDAL	EARL DU QUINQUIS	142,62	29 ERGUE-GABERIC 29 QUIMPER
C29260307	07/07/2026	Autorisation	EARL DU QUINQUIS	LE BERRER Raymond	31,43	29 QUIMPER
C29260308	07/07/2026	Autorisation	GAEC DES KORRIGANS	TANGUY Jean-Luc	35,44	29 MOELAN-SUR-MER
C29260309	23/07/2026	Autorisation	GAEC DES MENHIRS	GAEC DE LINLOUET	2,50	29 CLEDER
C29260311	06/07/2026	Autorisation	MADEC Patrice	EARL KERRIEN FRERES	0,62	29 TAULE
C29260312	23/07/2026	Autorisation	LE MENN Xavier	LE MENN Xavier	4,11	29 CHATEAULIN
C29260314	06/07/2026	Refus	FERRUS Denis	JESTIN Gilbert	0,51	29 BERRIEN
C29260316	10/07/2026	Autorisation	GAEC DE MOGUEROU	FUSTEC Alain	7,99	29 BOTSORHEL

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29260317	10/07/2026	Autorisation	SCEA DE KERYAOUEL		3,07	29 GUIMILIAU
C29260321	10/07/2026	Autorisation	GAEC PAPE	LE ROUX Andre	10,24	29 PLOUDIRY
C29260322	23/07/2026	Autorisation	GAEC DU GUILLOC	LE ROUX Andre	9,02	29 PLOUDIRY
C29260323	10/07/2026	Autorisation	MOCAER BASTIEN	EARL LA PLUME AU VENT	19,74 + hors sol	29 BRIEC
C29260324	23/07/2026	Autorisation	EARL LA PLUME AU VENT	PERON Joel	3,16 + hors sol	29 BRIEC
C29260325	06/07/2026	Autorisation	GAEC ROHOU-KERVAO	GAEC DE KERDREUX	128,52 + hors sol	29 PLEYBEN
C29260329	10/07/2026	Autorisation	ALLIBERT MARGAUX		4,84	29 SIBIRIL
C29260330	10/07/2026	Autorisation	GAEC CADIOU-QUEGUINER		1,00	29 PLOUGONVEN
C29260332	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE KERGUEVENNEC	LE POUPON Nicolas	11,51	29 PLONEIS
C29260335	06/07/2026	Autorisation	QUIEC NICOLAS	EDERN Raphaël	3,03	29 PLOUGOULIM
C29260337	10/07/2026	Autorisation	GAEC DES PRES DE KERMANACH	MARCHADOUR Gilles	2,48	29 CAST
C29260338	09/07/2026	Autorisation	GLOAGUEN DELPHINE	EARL HOSTIOU	107,91 + hors sol	29 ERGUE-GABERIC 29 LANDUDAL
C29260341	10/07/2026	Autorisation	SCEA DE GUIQUE AGRI	EARL PRISER	39,71 + hors sol	29 LANHOUARNEAU 29 PLOUGAR 29 PLOUGOURVEST 29 SAINT-VOUGAY
C29260345	09/07/2026	Autorisation	GAEC KERGLEAU	EARL KENDALC'H	19,83	29 LANNILIS 29 PLOUVIEN
C29260346	10/07/2026	Autorisation	SENTENERO MARTIN	GUICHEN JOHAN	2,26	29 GUENGAT
C29260349	27/07/2026	Autorisation	GAEC PETON	EARL DES BRUYERES	10,92	29 PLABENNEC
C29260350	10/07/2026	Autorisation	FRIGOUT GWENDAL	SARL AN DIW ROSA	11,77	29 PLOUGNEAU 29 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
C29260354	07/07/2026	Autorisation	RAOUL Yannig	PRIGENT Joseph	4,32	29 CROZON
C29260355	07/07/2026	Autorisation	PELLEAU Mickaël	EARL KENDALC'H	2,00	29 LANNILIS
C29260356	07/07/2026	Autorisation	EARL LE BRIS	MIOSSAC Andre	2,79	29 DINEAULT
C29260361	23/07/2026	Autorisation	JONCOUR Mikael	CONAN Alain	19,56	29 KERLAZ
C29260362	10/07/2026	Autorisation	PELLEAU Mickaël	EARL DE PRAT-LEDAN	19,63	29 LANNILIS 29 PLOUVIEN
C29260364	10/07/2026	Autorisation	EARL PUECH	EARL DE KERICUN	14,00	29 PLOGONNEC
C29260365	23/07/2026	Autorisation	GAEC ROUDAUT	JAFFRES Christian	6,96	29 GUISSENY
C29260368	23/07/2026	Autorisation	LE ROLLAND Benoît	EARL DE QUISTILLIC	21,51	29 HENVIC
C29260370	10/07/2026	Autorisation	SARL LE GUELLEC RONAN		0,70	29 PLONEOUR-LANVERN
C29260371	10/07/2026	Autorisation	PERQUIS HUGO	CREIGNOU Denis	30,06	29 GUIMAEAC 29 LANMEUR 29 LOCQUIREC 29 PLOUEGAT-GUERAND
C29260374	23/07/2026	Autorisation	LE ROLLAND Benoît		10,02	29 HENVIC
C29260376	23/07/2026	Autorisation	SCEA DE LA BAIE	GAEC CONAN-FEREC	10,61	29 PLONEVEZ-PORZAY
C29260377	23/07/2026	Autorisation	DONVAL PIERRE-YVES	GAEC DE KERLASTRE	218,06 + hors sol	29 LA ROCHE-MAURICE 29 LOCMELAR 29 PLOUDIRY 29 SIZUN
C29260378	10/07/2026	Autorisation	EARL CANN	GAEC ROZ AVEL	15,66	29 IRVILLAC
C29260379	10/07/2026	Autorisation	GAEC DE BLEVARA	FUSTEC Alain	6,07	29 BOTSORHEL
C29260387	23/07/2026	Autorisation	GAEC HALLÉGOUET	BILLANT Louis	8,65	29 GUIPAVAS

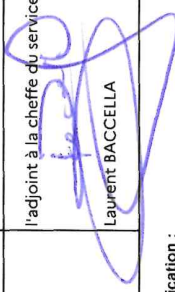
N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29260390	06/07/2026	Autorisation partielle	GAEC HALLÉGOUET	EARL DES BRUYERES	24,99	29 GUIPAVAS
C29260393	06/07/2026	Autorisation	SCEA DU BEARN	GOURLAOUEN Paul	20,65	29 BAYE
C29260396	06/07/2026	Refus	GAEC DE KERHUON	EARL KERRIEN FRERES	5,70	29 TAULE
C29260397	06/07/2026	Autorisation	PETON MATTHIEU	EARL PETON	7,77	29 PLABENNEC
C29260399	06/07/2026	Autorisation	MARULLAZ CHRISTOPHER		0,41	29 GUILER-SUR-GOYEN
C29260400	06/07/2026	Refus	EARL PARC LOUIS	GOURLAOUEN Paul	20,65	29 BAYE
C29260404	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE KERGUEVENNEC	LE POUPON Nicolas	23,41	29 PLONEIS
C29260409	09/07/2026	Autorisation	GAEC GEERAL	COULLIOU Eric	17,75	29 PLOGONNEC
C29260414	23/07/2026	Autorisation	THOMAS HERVE	EARL DE DOUARNABAT	13,35	29 LE TREVoux
C29260415	10/07/2026	Autorisation	GAEC TANGUY	TANGUY Paul	6,30	29 LE TREVoux
C29260416	10/07/2026	Autorisation	TANGUY GUILLAUME	GAEC TANGUY	234,86	29 BANNALEC 29 LE TREVoux 29 RIEC-SUR-BELON
C29260419	09/07/2026	Autorisation	EARL DE MEN BRAZ	SALAUN Yannick	2,61	29 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
C29260420	09/07/2026	Autorisation	SALAUN MELVYN		2,29	29 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
C29260423	06/07/2026	Autorisation	ROHOU MATHIEU	GAEC ROHOU-KERVAO	parts sociales	29 GUIPAVAS
C29260425	06/07/2026	Autorisation	JESTIN Gilbert		1,78	29 BERRIEN
C29260428	09/07/2026	Autorisation	GAEC DU BERGAM	EARL DES COLONIES	1,44	29 PLOURIN-LÈS-MORLAIX
C29260431	06/07/2026	Autorisation	JESTIN Gilbert	JESTIN Gilbert	0,51	29 BERRIEN
C29260438	23/07/2026	Autorisation	EARL SALAUN	GAEC LE BRETON	0,76	29 LANDEVENNEC
C29260441	23/07/2026	Autorisation	HEMIDY JOCELYNE	RANNOU Jean-Pierre	10,71	29 ERGUE-GABERIC
C29260442	23/07/2026	Autorisation	HEMIDY JOCELYNE		3,54	29 EDERN
C29260443	23/07/2026	Autorisation	SCEA GALLOU	AUTRET Jean Jacques	14,48	29 PLEYBEN
C29260464	10/07/2026	Autorisation	GUIHUR GWENDAL	EARL DU QUINQUIS	0,34	29 ERGUE-GABERIC
C29260484	06/07/2026	Refus	VIGNE Rebecca	EARL KERRIEN FRERES	6,55	29 GUICLAN
C29260522	06/07/2026	Refus	GAEC DE PONT ARNOU	EARL DE KEROUNAVAL	3,24	29 LANRIVOARE
C29260528	06/07/2026	Autorisation partielle	GAEC STANG	SARL ETA QUEMERE	2,30	29 CORAY
C29260530	06/07/2026	Autorisation	FEREC Pierre-Alain	SCEA MEUR ST MAUDEZ	13,12	29 EDERN
C29260532	07/07/2026	Refus	GAEC LA FERME DE Kerdudal	EARL LA VACHE DE BRIGNO	9,41	29 RIEC-SUR-BELON
C29260533	06/07/2026	Autorisation	EARL LA FERME DE KERHUITEN	EARL LA VACHE DE BRIGNO	9,41	29 RIEC-SUR-BELON
C29260548	06/07/2026	Autorisation partielle	SCEA DE LEINZACH	EARL ROLLAND	40,69	29 LANDELEAU
C29260549	06/07/2026	Autorisation	BLAIMONT Alice	CONAN Alain	12,34	29 KERLAZ
C29260550	27/07/2026	Refus	SIMON DAMIEN	EARL DES BRUYERES	10,92	29 PLABENNEC
C29260556	06/07/2026	Refus	GAEC JMMP	GOURLAOUEN Paul	0,11	29 BAYE
C35260075	20/07/2026	Refus	PETIT Jean-Louis	RICHARD Franck	7,61	35 MONT-DOL
C35260100	23/07/2026	Autorisation	GAEC DU FEUGERARD	GAEC DE BRETIGNEUL	25,15	35 SAINT-RÉMY-DU-PLAIN 35 SENS-DE-BRETAGNE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35260118	06/07/2026	Autorisation	EARL DES MONDRINS	EARL MAZIER DES QUATRE SALINES	0,95	35 ROZ-SUR-COUESNON
C35260122	10/07/2026	Autorisation	MOREL Corentin	GAEC LA MORDREE	144,46	35 ACIGNÉ 35 LA BOUËXIÈRE 35 LIFFRÉ
C35260139	23/07/2026	Autorisation	SCEA LA FERME D'OPAL	BAREL René	25,05	35 SAINT-GILLES
C35260143	10/07/2026	Autorisation	GAEC DE LA RIVIERE	GAEC LES PERRETS	4,84	35 SAINT-JUST
C35260168	23/07/2026	Autorisation partielle	MOREL Mathis	GAEC DES VOSGELINS	277,03	35 ANDOUILLÉ-NEUVILLE 35 CHEVAIGNÉ 35 FEINS 35 GAHARD 35 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ 35 SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE 35 SENS-DE-BRETAGNE
C35260185	23/07/2026	Autorisation partielle	RENARD Stéphanie	SCEA LES GRANDES MILLIERES	112,43	35 LA FRESNAIS 35 LA GOUESNIÈRE 35 SAINT-BENOÎT-DES-ONDES 35 SAINT-COLOMB 35 SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES
C35260190	06/07/2026	Autorisation	EARL ENLAY'SIO		0,31	35 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ
C35260199	23/07/2026	Autorisation	USSON Pauline	GAEC DE L'OISELLERIE	16,03	35 LA BOUËXIÈRE
C35260204	23/07/2026	Autorisation	RAMAGE Yolande	RAMAGE Charles	13,03	35 LA SELLE-GUERCHaise
C35260221	06/07/2026	Autorisation	GAEC HONORE	GAEC DE BRETIGNEUL	1,13	35 SAINT-RÉMY-DU-PLAIN
C35260224	23/07/2026	Refus	GAEC MONTJARDIN	EARL L'ÉPI D'OR	12,36	35 ROMILLÉ
C35260233	23/07/2026	Autorisation	GAEC DU FEUGERARD	GAEC DE BRETIGNEUL	4,28	35 SAINT-RÉMY-DU-PLAIN
C35260234	06/07/2026	Autorisation	GAEC DES QUATRE SAISONS	SAUDRAIS Jean-Yves	8,46	35 BALAZÉ
C35260235	06/07/2026	Autorisation	GAEC DES QUATRE SAISONS	HANY Jacques	0,85	35 VAL-DIZÉ
C35260245	06/07/2026	Autorisation	SCEA DE L'ETANG	GAEC LA HAUTIERE	4,52	35 VAL-COUESNON
C35260256	23/07/2026	Autorisation partielle	OBLIN Rozenn	ECURIE LIZE EURL	22,86	35 COMBOURG
C35260257	23/07/2026	Autorisation	GAEC LE JARDIN BIO DES CLEIOTTES	JAVAUDIN Nicolas	4,21	35 LE PERTRE
C35260259	20/07/2026	Autorisation partielle	SCEA DU CHAMP HAMELIN	EARL LE GRAND FUSEL	49,49 + hors sol	35 BOURGBARRÉ 35 SAINT-ARME 35 VERN-SUR-SEICHE
C35260260	06/07/2026	Autorisation	GAEC BUSNEL GUILLAUME ET SEBASTIEN	BLANCHARD Jean-Pierre	1,49	35 TINTÉNIAC
C35260270	06/07/2026	Autorisation	EARL LA MARZELIERE	GAEC MONTIAULE	182,35 + hors sol	35 BAIN-DE-BRETAGNE 35 LA DOMINELAIS
C35260274	23/07/2026	Refus	EARL GIROU	ROUSSEL Jean-Luc	8,32	35 ROMAGNÉ 35 SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS
C35260277	23/07/2026	Autorisation	SCEA CHATEAU D'APIGNE		1,00	35 LE RHEU
C35260278	10/07/2026	Autorisation	BLANCHAIS Céline	SCEA DU PETIT VAL	108,20 + hors sol	35 GRAND-FOUGERAY 44 MOUAIS
C35260280	10/07/2026	Autorisation	EARL CHOQUET	CHOQUET Philippe	78,24 + hors sol	35 GRAND-FOUGERAY
C35260284	23/07/2026	Refus	GAEC LA BARRE GUINEHEUC	EARL DES SOURCES	6,68	35 MINIAC-MORVAN
C35260286	06/07/2026	Autorisation	EARL JICQUEL FRERES	EARL JICQUEL	180,26	35 BAULON 35 BOVEL 35 LA CHAPELLE-BOUËXIC 35 LANGON 35 MAXENT
C35260293	23/07/2026	Autorisation	PIRON Baptiste	EARL PIRON	79,22	35 FOUGÈRES 35 PARIGNÉ 35 SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS
C35260295	06/07/2026	Autorisation	SARL CHARLES HUBERT CHICHE SPORT HORSES	GAEC L'ARC EN CIEL	4,63	35 MAEN ROCH
C35260298	23/07/2026	Autorisation	GILLES Anne-Julie	LEGROS Daniel	1,48	35 PLEINE-FOUGÈRES
C35260301	23/07/2026	Autorisation partielle	GAEC CHAROLAISE BREIZH	GRIMOUX Patrick	40,07	35 ERBÉE 35 LA CHAPELLE-ERBÉE
C35260302	23/07/2026	Autorisation partielle	TOSTIVINT Fabrice	EARL DU GARUN	25,04	35 BÉDÉE 35 LA NOUAYE
C35260304-2	31/07/2026	Autorisation	GAEC PIRON	GUILLARD Joseph	9,74	35 PARIGNÉ
C35260305	23/07/2026	Autorisation	EARL ALEXANDER	GAEC DE BRETIGNEUL	38,50	35 SAINT-RÉMY-DU-PLAIN 35 SENS-DE-BRETAGNE
C35260306	23/07/2026	Refus	EARL MONTLOUET	EARL DES SOURCES	3,19	35 MINIAC-MORVAN

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35260313	10/07/2026	Autorisation	DELACROIX Luc		15,17	35 TINTÉNIAC
C35260319	20/07/2026	Autorisation	EARL BIBLET	GAEC BIBLET	5,95	35 QUÉDILLAC
C35260320	20/07/2026	Autorisation	THEBAULT Fabrice	GAEC DE BRETIGNEUL	6,91	35 NOYAL-SOUS-BAZOUGES
C35260321	23/07/2026	Autorisation	GAEC CHAROLAISE BREIZH	GRIMOUX Patrick	11,62	35 LA CHAPELLE-ERBRÉE
C35260322	10/07/2026	Autorisation	COULOT Rodrigue	GAEC GOUABLIN	18,06	35 LA BOUSSAC
C35260323	06/07/2026	Autorisation	BARREL Clément	EARL DU MANOIR	34,13	35 ESSÉ 35 JANZÉ
C35260325	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE L'HERMINE	DAVID Hubert	11,94	35 BRETEIL
C35260326	20/07/2026	Autorisation	EARL LAUNAY HERBU		3,71	35 GUIPEL
C35260327	10/07/2026	Autorisation	GAEC SEVIGNE		82,68	35 ETRELLES 35 VITRE
C35260328	06/07/2026	Autorisation	GARDAN Emmanuel	SAUDRAIS Jean-Yves	5,00	35 POCÉ-LES-BOIS
C35260329	23/07/2026	Autorisation partielle	EARL FERME DES VALLEES	SCEA LES NICOLLIÈRES	8,72	35 SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT
C35260330	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE MONT SERVIN	GUILLEMER Nicolas	8,26	35 COMBOURG 35 MEILLAC
C35260331	06/07/2026	Autorisation	GAEC DE MONT SERVIN	CITRE Pascal	1,13	35 BONNEMAIN
C35260332	06/07/2026	Autorisation	EARL DES GLAIEULS	EARL LOYSANGE LECRIVAIN	2,15	35 LUITRÉ-DOMPIERRE
C35260333	20/07/2026	Autorisation	GAEC BELLIER CHAUPITRE	SCEA DU PAVAL	17,66	35 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
C35260334	06/07/2026	Autorisation	GAEC SOULAINE	OLIVIER Jean-Claude	6,80	35 GUIGNEN
C35260335	06/07/2026	Autorisation	GAEC SOULAINE	DENIER Alexandre	1,18	35 LA CHAPELLE-BOUÉXIC
C35260336	06/07/2026	Autorisation	GAEC SOULAINE		2,25	35 LA CHAPELLE-BOUÉXIC
C35260337	20/07/2026	Autorisation	GAEC DES LANDES	INDIVISION LEGEARD CHRISTIAN	81,37 + hors sol	35 GRAND-FOUGERAY 35 LA DOMINELAIS 35 SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE
C35260338	23/07/2026	Autorisation	GAEC PORCI BLIN	EARL PORCI-BLIN	112,64 + hors sol	35 DOMAGNÉ 35 ÉTRELLES 35 LOUVIGNÉ-DE-BAIS 35 PIRÉ-CHANCÉ
C35260340	23/07/2026	Autorisation	GAEC PORCI BLIN	EARL DESCHAMPS	66,09	35 DOMAGNÉ 35 LOUVIGNÉ-DE-BAIS 35 PIRÉ-CHANCÉ
C35260344	10/07/2026	Autorisation	ROUGER Pierre-Yves	GAEC LES TROGNES	61,05	35 LA BOSSE-DE-BRETAGNE 35 TRESBCEUF
C35260346	06/07/2026	Autorisation	EARL LA FAVRIE	EARL RENONCULES	2,16	35 TAILLIS
C35260347	06/07/2026	Autorisation	EARL LA FAVRIE	EARL LA FAVRIE	0,86	35 LIVRÉ-SUR-CHANGEON
C35260348	06/07/2026	Autorisation	SCEA BETTON		0,56	35 LUITRÉ-DOMPIERRE
C35260349	10/07/2026	Autorisation	GAEC LE CLOS DU HIL	EARL COTARD	85,07 + hors sol	35 COMBOURG 35 LA CHAPELLE-AUX-FILTZMEÛNS 35 MEILLAC 35 QUÉBRIAC
C35260350	06/07/2026	Autorisation	EARL DE LA SAUDRAYE	DENIS Louis	4,79	35 MELESSE
C35260351	10/07/2026	Autorisation	GAEC LE CLOS DU HIL	EARL MAILLARD	52,70	35 LA CHAPELLE-AUX-FILTZMEÛNS 35 MEILLAC
C35260352	06/07/2026	Autorisation	GAEC SOULAINE	OLLIVIER Daniel	7,66	35 GUIGNEN
C35260355	10/07/2026	Autorisation	DELATTRE Romain		3,11	35 GUIPRY-MESSAC
C35260360	20/07/2026	Refus	EARL DU CHAMP MORAND	GAEC L'ABBAYE	4,37	35 SAINT-SULPICE-LA-FORÊT
C35260363	10/07/2026	Autorisation	EARL DU CHAMP MORAND	LE CORVAISIER Jérôme	3,74	35 MELESSE
C35260364	20/07/2026	Autorisation partielle	GAEC DU MONGU	SORRE Pierre	8,87	35 LA FRESNAIS 35 LA GOUESNIÈRE 35 LILLEMER 35 SAINT-GUINOUX
C35260365	23/07/2026	Autorisation	GAEC RUBE	SCEA LES NICOLLIÈRES	12,73	35 SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT
C35260366	10/07/2026	Autorisation	VOISIN Baptiste	GAEC DE L'OISELLERIE	20,74	35 LA BOUÉXIERE 35 LIFFRÉ

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35260368	23/07/2026	Autorisation	JOUQUAND Guillaume	EARL VETIER	85,44	35 RANNÉE
C35260370	23/07/2026	Autorisation	JOUQUAND Guillaume	EARL LOISEAU	39,72	35 RANNÉE
C35260373	10/07/2026	Autorisation	GAEC DU PLESSIX	EARL DOUARD	83,32	35 MELLÉ 35 SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault 35 VILLAMÉE
C35260374	10/07/2026	Autorisation	GAEC DU LYONNAIS	GAEC DU LYONNAIS	1,22	35 POILLEY
C35260375	10/07/2026	Autorisation	GAEC DU LYONNAIS		5,40	35 POILLEY
C35260376	10/07/2026	Autorisation	GAEC DU LYONNAIS		1,79	35 SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault
C35260377	10/07/2026	Autorisation	EARL DU PLESSIX	GUITTON Catherine	42,06	35 CHEVAIGNÉ 35 MELESSE
C35260378	10/07/2026	Autorisation	GAEC TROIS RIVIERES	GERARD Bertrand	12,00	35 BEAUCÉ
C35260380	10/07/2026	Autorisation	GAEC YVON PERE ET FILS	GAEC YVON	73,69	35 LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ 35 SAINT-THUAL 35 TRIMER
C35260381	10/07/2026	Autorisation	EARL LA COUARDE	BEAULIEU Frédéric	6,20	35 VIEUX-VY-SUR-COUESNON
C35260383	10/07/2026	Autorisation	GAEC NORMIPONT		1,66	35 LE PETIT-FOUGERAY
C35260387	10/07/2026	Autorisation	CAMPION CHARLINE	EARL LE VAL TARDIVEL	45,64	35 PLEURTUIT
C35260393	10/07/2026	Autorisation	GAEC TROIS RIVIERES	EARL VAUHOUDIN	4,31	35 BEAUCÉ
C35260395	10/07/2026	Autorisation	GAEC DES 2 THOMAS	EARL ALCT	86,70 + hors sol	35 LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ 35 LA SELLE-EN-LUITRÉ 35 LUITRÉ-DOMPIERRE 35 SAINT-MARC-LE-BLANC
C35260396	10/07/2026	Autorisation	GAEC DES 2 THOMAS	SCEA GAILLARD	80,91 + hors sol	35 JAVENÉ 35 ROMAGNÉ
C35260398	10/07/2026	Autorisation	GAUDIN Alexandre	GAEC LA VILLE DRUGEE	89,46	35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE 35 SAINT-MEEN-LE-GRAND 35 SAINT-ONEN-LA-CHAPELLE
C35260402	20/07/2026	Autorisation	SCEA LA BROSSSE		12,49	35 VAL COUESNON
C35260403	31/07/2026	Autorisation	EARL LES VO'ROYAUX	EARL DE LA BELTIERE	2,61 + hors sol	35 LIEURON
C35260404	10/07/2026	Autorisation	GAEC VILLEMANAISE	GARCON Jean Luc	39,55	35 BAZOUGES-LA-PÉROUSE 35 VAL-COUESNON
C35260405	10/07/2026	Autorisation	AUBRY Florian	EARL DU GRAND CLOS	139,89	35 BAGUER-MORVAN 35 DOL-DE-BRETAGNE 35 MINIAC-MORVAN 35 MONT-DOL 35 PLERGUEUR 35 ROZ-LANDRIEUX
C35260415	10/07/2026	Autorisation	COUDRAIS Roselyne	GAEC COUDRAIS	155,16 + hors sol	35 GUIPRY-MESSAC 35 SAINT-MALO-DE-PHILY
C35260417	31/07/2026	Autorisation	SCEA LA GARENNE	SCEA DES DEUX FORETS	7,00	35 PAIMPONT 35 SAINT-MALON-SUR-MEL
C35260421	31/07/2026	Autorisation	GAEC LA CERVILLIERE	GAEC DU HALLAY	6,49	35 LANDEAN
C35260422	10/07/2026	Autorisation	MARIAU Frédéric	GAEC KER LAND	7,10	35 MEILLAC
C35260423	10/07/2026	Autorisation	POSTOLLEC Gabriel	BERTIN Marie-Christine	42,52	35 GUICHEN 35 LAILLÉ 35 SAINT-SENOUX
C35260425	10/07/2026	Autorisation	EARL DU TRONCAY	GAEC LE TRONCAY	66,09	35 ROMAGNÉ 35 SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS 35 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES 35 VAL-COUESNON
C35260429	10/07/2026	Autorisation	GAEC DE VAUGARNY	CHOPIN Frédéric	82,86	35 LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ 35 LAIGNELET 35 LÉCOUSSE 35 ROMAGNÉ
C35260434	23/07/2026	Autorisation	BENATTOU Lauren	HENDRICK Franck	2,21	35 LA BOUSSAC
C35260439	10/07/2026	Autorisation	EARL LE JARDIN DU PRIMEUR	RICHARD Franck	3,74	35 MONT-DOL
C35260443	31/07/2026	Autorisation	EARL LEMOINE	GAEC LA CROIX CHEMIN	1,06	35 VAL-COUESNON
C35260463	23/07/2026	Autorisation	HIAREL Théo	ROUSSEL Jean-Luc	8,32	35 ROMAGNÉ 35 SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS
C35260477	23/07/2026	Autorisation	RUFFAUT Lenny	GAEC DE L'OISELLERIE	16,03	35 LA BOUËXIERE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35260491	23/07/2026	Refus	LAMBARD David	BAREL René	12,52	35 SAINT-GILLES
C35260493	23/07/2026	Refus	EARL JAMBON	EARL DES SOURCES	6,68	35 MINIAC-MORVAN
C35260494	23/07/2026	Refus	BEDFORT Sylvain	EARL L'EPI D'OR	1,98	35 ROMILLÉ
C35260511	23/07/2026	Autorisation	EARL BLIN L'ANGLE	EARL DES SOURCES	6,68	35 MINIAC-MORVAN
C35260512	23/07/2026	Autorisation	EARL BLIN L'ANGLE	EARL DES SOURCES	3,19	35 MINIAC-MORVAN
C35260524	23/07/2026	Autorisation	JOLIVET Guénolé	GAEC DES VOSGELINS	14,15	35 FEINS
C35260533	23/07/2026	Autorisation	BOURDAIS Ronan	SCEA LES GRANDES MILLIERES	1,10	35 SAINT-COULOMB
C35260540	23/07/2026	Autorisation partielle	CHEVILLARD Victorine	EARL L'EPI D'OR	10,97	35 ROMILLÉ
C35260547	23/07/2026	Refus	COTTEREAU Thierry	GRIMOUX Patrick	16,15	35 ERBRÉE 35 LA CHAPELLE-ERBRÉE
C35260549	23/07/2026	Autorisation	CORNEE Marie	GRIMOUX Patrick	6,74	35 ERBRÉE
C35260550	23/07/2026	Autorisation	BONDON Marion	EARL DU GARUN	21,45	35 BÉDÉE 35 LA NOUAYE
C35260553	23/07/2026	Autorisation	EARL LA CLEF DES CHAMPS	ECURIE LIZE EURL	13,86	35 COMBOURG
C35260559	23/07/2026	Refus	EARL MOUSSON LA VIETTE	EARL DES SOURCES	6,62	35 MINIAC-MORVAN
C35260560	23/07/2026	Refus	GAEC LG INNOV	EARL DU GARUN	2,80	35 LA NOUAYE
C35260564	20/07/2026	Autorisation	EARL DES DOUAIRES	EARL LE GRAND FUSEL	12,92	35 SAINT-ARMEL
C35260597	31/07/2026	Autorisation	EARL DU GRAND CLOS	CHESNAIS Julien	7,22	35 PLERGUER
C56260209	16/06/2026	Autorisation	GAEC LE FLOCH	HARNOIS Didier	29,10	56 CREDIN
C56260210	08/06/2026	Autorisation	GAEC AN DOUAR	LERIDEAU Christian	1,35	56 PEAULE
C56260211	05/06/2026	Refus	EARL GRIGNON	LE METAYER Michel	12,63	56 RADENAC
C56260212	08/06/2026	Autorisation	HERVE Ismaël	EARL LE ROUX	2,13	56 CRACH
C56260214	03/06/2026	Refus	SCEA LEGENDRE	GUILLARD Jacqueline	88,05	56 MAURON
C56260215	16/06/2026	Autorisation	GAEC DES TI'LOUS	LAUNAY Marie Paule	1,42	56 GUILLIERS
C56260216	16/06/2026	Autorisation	ALLIOUX Michel	LAMOUR Jean-Yves	10,06	56 REGUINY
C56260217	03/06/2026	Refus	MORFOISSE Quentin	GUILLARD Jacqueline	99,00	56 MAURON
C56260219	24/06/2026	Autorisation partielle	LE PAIH Céline	EARL Jacques LE PAIH KERHEDO	74,48	56 PLUMELIAU BIEUZY 56 SAINT-THURIAU
C56260220	03/06/2026	Refus	EARL ATB	GUILLARD Jacqueline	88,05	56 MAURON
C56260221	16/06/2026	Autorisation	EARL ATB		10,93	56 MAURON 56 SAINT BRIEUC DE MAURON
C56260222	16/06/2026	Autorisation	EARL AJ POUR DEMAIN	JEGO Catherine	3,85	56 PLUMELEC
C56260225	03/06/2026	Autorisation	GAEC BROCELIANDE	GUILLARD Jacqueline	88,05	56 MAURON
C56260226	08/06/2026	Autorisation	GAEC DU VERTIN	EARL MICHELOT DENIS	119,46	56 ARZAL 56 LE GUERNO 56 MARZAN
C56260227	08/06/2026	Autorisation	GAEC DU VERTIN	EARL DU VERTIN	115,92	56 ARZAL 56 FEREL 56 MARZAN
C56260228	16/06/2026	Autorisation	SCEA LA FERME DE BOURGEREL	LE PAHUN Alain	25,06	56 THEIX NOYALO
C56260229	16/06/2026	Autorisation	GAEC LES HOLSTEINS D'HELENE	GAEC DE LA RIVIERE	177,28	56 PLOUHINEC 56 SAINTE HELENE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C56260231	16/06/2026	Autorisation	LE CORRONC Fabien	EARL DU FOUILLE	51,65	56 SAINTE BRIGITTE 56 SILFIAC
C56260232	22/06/2026	Autorisation	SCEA DES ROSES	SCEA DU SOLEIL	44,70	56 KERGRIST 56 NEULLIAC
C56260236	16/06/2026	Autorisation	SARL GARAUD	SAS MARCHAND GERARD	19,49	56 GUEHENNO
C56260239	05/06/2026	Refus	GAEC DE L'HENRIES	LE METAYER Michel	15,62	56 PLEUGRIFFET 56 RADENAC
C56260240	16/06/2026	Autorisation	LE BELLER Jean Pierre	LE BOULICH Jacky	15,15	56 BUBRY
C56260241	05/06/2026	Autorisation	EARL ROUVRAY NICOLAS	LE METAYER Michel	15,62	56 PLEUGRIFFET 56 RADENAC
C56260242	08/06/2026	Autorisation	CHENAIS Clément	SCEA CHENAIS	4,83	56 PERSQUEN
C56260243	16/06/2026	Autorisation	TOUBLANT Benoit	EARL DE BAUCHEN	48,68 + hors sol	56 BERRIC
C56260253	16/06/2026	Autorisation	EARL EVEL AVI	EARL EVEL AVI	1,26 + hors sol	56 EVELLYS
C56260255	16/06/2026	Autorisation	ROCHE Flore		8,74	56 PRIZIAC
C56260286	25/06/2026	Autorisation	LATINIER Alexandre	GAEC DE LA VILLE BUREL	158,15	56 PLEUCADEUC 56 QUESTEMBERG 56 SAINT CONGARD
			RENNES, le 14/09/2026	l'adjoint à la cheffe du service,  Laurent BACCELLA		

Le texte intégral de ces arrêtés est consultable dans les deux mois à compter de la présente publication :

- Sur rendez-vous à la direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt - 15 avenue de cucille à RENNES au service régional de l'économie et des filières agricoles et agroalimentaires
- Par demande à l'adresse mail suivante : srea-sdrea.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr
- Par courrier en tenant compte des délais postaux

préfecture de région

R53-2026-09-22-00003

AP designation CESER GMigneron

ARRÊTÉ
constatant la désignation d'un membre
du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne,
collège I – « entreprises et activités professionnelles non salariées dans la
région »

**La préfète de la région Bretagne,
préfète d'Ille-et-Vilaine**

Vu la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu la loi n° 86-16 du 6 janvier 1986 modifiée relative à l'organisation des régions ;
Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.4134-2 et R. 4134-1 à R.4134-7 ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu le décret du 24 juin portant nomination de Mme Emmanuelle DUBÉE préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;
Vu l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2023 fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne et le nombre de leurs représentants ;
Vu l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2023, modifié par arrêté préfectoral du 9 janvier 2024, constatant la désignation des représentants des organismes et nommant les personnalités du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne ;
Vu l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2025 portant délégation de signature à M. Jean- Christophe BOURSIN, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Bretagne ;
Vu le courrier du 15 septembre 2026 du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne faisant part de la désignation de M. Gabriel MIGNERON;
Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne,

ARRÊTE

Article 1er : est constatée la désignation de M. Gabriel MIGNERON en qualité de représentant Du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne, au sein du collège I « Entreprises et activités professionnelles non salariées dans la région ».

Article 2 : le présent arrêté sera notifié :

- au président du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne ;
- au président du conseil régional de Bretagne ;

- au président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne;
- à M. Gabriel MIGNERON.

Article 3 : le présent arrêté est exécutoire à compter du 02 octobre 2026.

Article 4 : le secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

À Rennes,

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général pour les affaires régionales

Signé électroniquement le 22/09/2026
par Jean-Christophe BOURSIN



préfecture de région

R53-2026-09-22-00002

AP vacance CESER O LeNezet

ARRÊTÉ
constatant la vacance du siège d'un membre
du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne,
collège I – « entreprises et activités professionnelles non salariées dans la
région»

**La préfète de la région Bretagne,
préfète d'Ille-et-Vilaine**

Vu la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu la loi n° 86-16 du 6 janvier 1986 modifiée relative à l'organisation des régions ;
Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.4134-2 et R. 4134-1 à R.4134-7 ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Mme Emmanuelle DUBÉE préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;
Vu l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2023 fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne et le nombre de leurs représentants ;
Vu l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2023, modifié par arrêté préfectoral du 9 janvier 2024, constatant la désignation des représentants des organismes et nommant les personnalités du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne ;
Vu l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2025 portant délégation de signature à M. Jean- Christophe BOURSIN, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Bretagne ;
Vu le courrier du 15 septembre 2026 de M. Olivier LE NÉZET, représentant le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne, faisant part de sa démission ;
Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne ;

ARRÊTE

Article 1er : Est constatée la vacance du siège occupé par M. Olivier LE NÉZET au conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne, collège I « entreprises et activités professionnelles non salariées dans la région».

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié :

- au président du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne ;
- au président du conseil régional de Bretagne ;
- au président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne ;
- à M. Olivier LE NÉZET.

Article 3 : Le présent arrêté est exécutoire à compter du 02 octobre 2026.

Article 4 : Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le

Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général pour les affaires régionales

Signé électroniquement le 22/09/2026
par Jean-Christophe BOURSIN

A blue ink signature, likely of Jean-Christophe Boursin, consisting of stylized initials and a surname.